



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20231005-DBC20231005_02-DE
Reçu le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023

N° DBC 20231005-02

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

17

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 17

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 05 Octobre 2023 à 13H

Date de la convocation : 28 Septembre 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 05 octobre 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION, Georges LOPEZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Didier ROMEUF, Olivier CHAMBON, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN (représenté par Patrice BION), Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Bernard VIGNAUD, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE
PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DE LA CCTDM
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;

Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

AR Prefecture

063-200070712-20231005-DBC20231005_02-DE
Reçu le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de TDM, 3 dossiers de demandes de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à la Communauté de communes :

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Isabelle MARRET	PO	46, avenue de Thiers 63300 THIERS	35 000,00 €	10 % Economie d'énergie	3 000,00 €
Germaine GOLIARD	PO	74, avenue Edouard Vaillant 63290 PUY-GUILLAUME	5 707,00 €	10 % Autonomie	571,00 €
René FAYE	PO	La Trappe 63250 CHABRELOCHE	7 309,00 €	10 % Autonomie	731,00 €
				/	4 302,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **4 302,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS :

Membres du Bureau présents :

Représentés :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :

Pour :

Contre : 0

Abstentions :

Membres présents sans voix délibératives :

.Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

